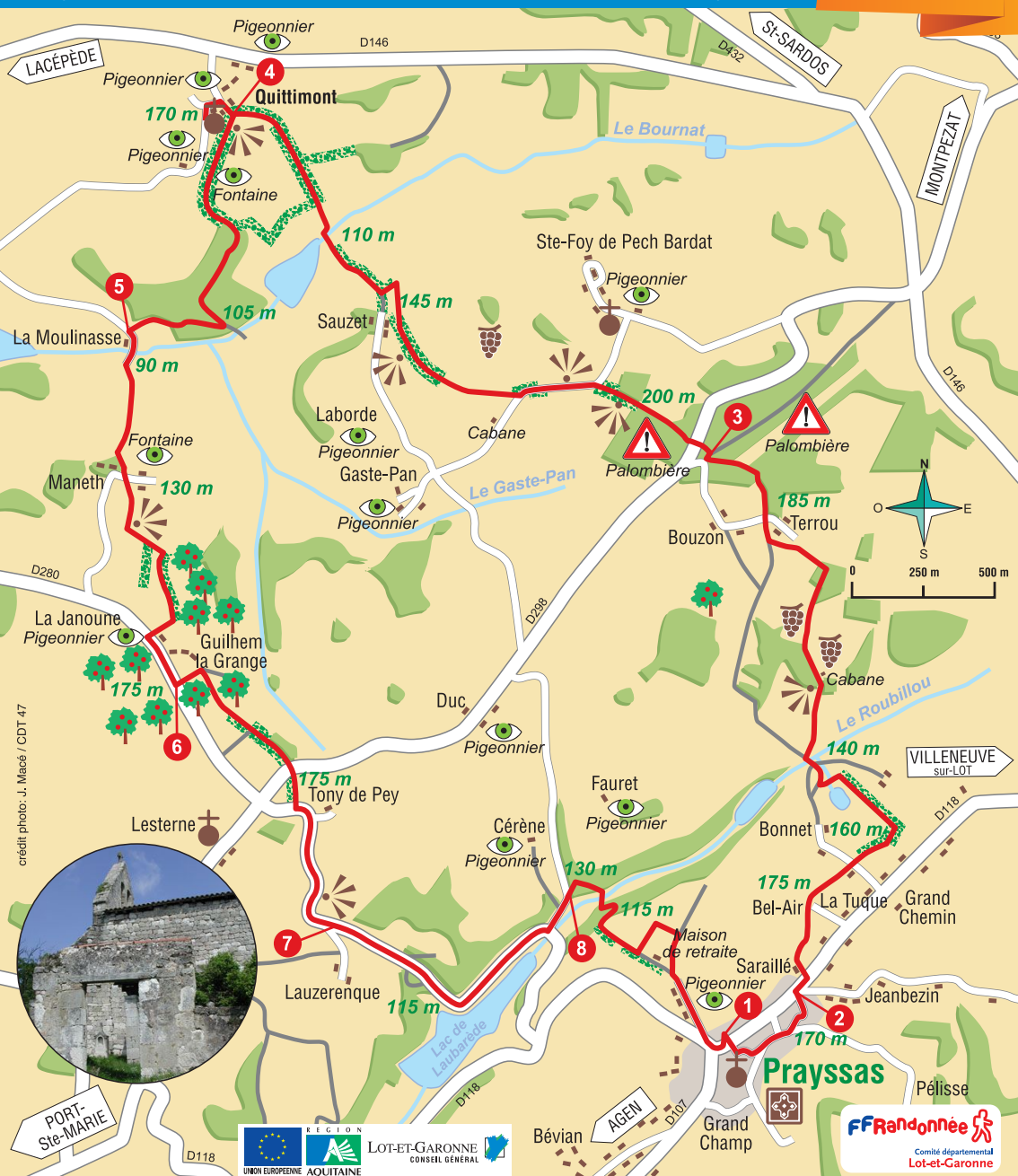


12 km Randonnée en Lot-et-Garonne

LOT-ET-GARONNE
SUD-OUEST AQUITAINE
FABRIQUÉ
CHEZ NOUS

Prayssas / Quittimont - Cté de Communes du Canton de Prayssas



crédit photo: J. Macé / CDT 47



PORT-
Ste-MARIE

UNION EUROPÉENNE REGION AQUITAINE LOT-ET-GARONNE CONSEIL GÉNÉRAL

FFRandonnée
Comité départemental
Lot-et-Garonne

- Route
- Chemin
- Itinéraire
- Haies

Légende

- Monument classé
- Point de vue
- Eglise
- Curiosité
- Verger
- Vigne

Code de Balisage

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction
- Variante

Randonnée en Lot-et-Garonne

Prayssas / Quittimont - Cté de Communes du Canton de Prayssas



Vous allez faire 12 km. Vous devez compter 3 h 15 de marche, 2 h à cheval, 1 h 30 à VTT, Vous êtes à 22 km au sud-ouest de Villeneuve-sur-Lot par la D 118. Vous stationnez place du Marché au Chasselas. Vous partez de cet endroit. Vous emportez une gourde et des jumelles.

Le balisage est bleu. Difficulté : moyenne. Dénivelée cumulée : 365 m.

Prayssas / Quittimont, circuit panoramique dans le Pays de serres

L'eau est très présente sur ce parcours nature, tracé dans les coteaux du Pays de Serres. Nombreux sont les ruisseaux et les lacs collinaires qui servent à irriguer les vergers et les terres agricoles...

1 Traverser la D 118. Monter les escaliers et passer la porte sous la mairie. Traverser la place de l'hôtel de Ville en diagonale à gauche et suivre la rue du 8 mai 1945 dans cette même direction.

Passer sous les allées couvertes Sainte-Anne. Aller vers Jean-Long, Pelisse et Jeanbezin. Suivre le trottoir, bordant la rue en sens interdit menant à l'école.

2 Au stop, tourner à droite sur la D 118, puis à gauche en direction de Saraillé et la Tuque. Traverser l'allée de Bonnet. Descendre à gauche le long d'une haie sur un chemin herbeux (réserve d'eau). En bas, passer un ruisseau. Remonter à droite sur un chemin de terre, rocheux un peu plus haut dans un bosquet. A un croisement de trois chemins, virer à droite vers le hameau de Terrou. Traverser la route et descendre en face. Avant une autre route, faire quelques pas à droite.

3 Grimper à gauche sur la D 298. Suivre en face un chemin creux dans un bois. Au sommet, point de vue sur la vallée du Lot, Laparade et le Pech de Berre. Emprunter la route à gauche sur 250 m. Dans le premier virage, bifurquer à droite sur un chemin de terre. Au bout du chemin bordé de haies basses, descendre dans un champ. Dévaler un talus à gauche. Virer à droite sur un chemin caillouteux. Franchir un ruisseau en amont du lac de Bourmat. Escalader le chemin de terre, caillouteux par endroit.

➤ *Au sommet, hors sentier, aller à droite, puis à gauche, vers l'église de Quittimont.*

4 Descendre à gauche vers le lac de Salabert sur un chemin escarpé et rocheux par endroit.

5 A la route, tourner à gauche vers la maison de Lamoulinasse. Franchir le ruisseau et monter en bordure de champ sur un chemin herbeux qui devient caillouteux vers le sommet. A Maneth, traverser la route et escalader le talus en face. Aller tout droit puis autour d'une vigne. Avant une haie, remonter à droite. Emprunter la D 280 à gauche sur 200 m.

6 A Guilhem-Lagrange, tourner à gauche puis à droite en bordure d'un verger. Traverser la D 298 et s'engager dans un chemin creux boisé. Emprunter la D 280 à gauche.

7 Laisser à droite l'allée de Lauzerenque. Poursuivre la départementale sur 1 km. Après le lac de Laubarède, quitter cette route dans un virage et suivre une petite route à gauche.

8 Après la sortie de Cérène, monter tout droit sur un chemin de terre couvert. Passer un pont et remonter en face sur un chemin caillouteux, escarpé et sinueux. Contourner la maison de retraite par la gauche. Virer à droite et remonter vers le hameau de la Bichette et la place du Marché au chasselas.

Prayssas, village médiéval

Qui résistera au charme de Prayssas ? Ce petit village, dont les corps de bâtiment dessinent une ample courbe, offre une séduisante rondeur. Son cœur, intime, s'ouvre pourtant vers l'extérieur avec ses quatre portes, et ses petites places intérieures se révèlent bien accueillantes... Le château, aussi imposant qu'élégant, compose l'un des rehauts du site mais il reste demeure de tous, abri de la Mairie et de l'Office de Tourisme. Quant aux ruelles, les maisons de pierres fleuries y effacent l'impression que pourrait laisser leur caractère étroit. Au centre du village, l'église oppose grandes fenêtres à plein cintre et murs épais de l'abside du 12^{ème} siècle, classée Monument Historique. Qui n'en sortira pas conquis, étourdi de ces agréables contrastes et des regards circulaires lancés à ce patrimoine original ?

Pour en savoir plus...

Comité Départemental du Tourisme

de Lot-et-Garonne 05 53 66 14 14

www.tourisme-lotetgaronne.com

Service randonnée 05 53 66 13 33

Courriel : randonnee@tourisme-lotetgaronne.com

Communauté de Communes du

canton de Prayssas 05.53.95.42.18

<http://www.cc-cantonprayssas.fr>

cdcprayssas.tourisme@orange.fr

ou mairie.prayssas@wanadoo.fr



Communauté de communes
du canton de Prayssas